



HAUTS
DE
SEINE

NORD
ET
SUD

Lundi 14 décembre :
**une centaine de collègues pour interpeller la Direction sur leurs conditions de travail et sur leurs revendications !!!
Plusieurs avancées au sujet des réquisitions mais rien sur les emplois :
«c'est pas moi, c'est la Direction Générale !!!»**



Lundi 14 décembre, était convoqué le CTP départemental qui devait examiner le plan de 74 suppressions d'emplois dans le département au titre de 2010.

Répondant à l'appel des sections CGT et FO DGFIP, une centaine de collègues s'est rassemblée Espace Chevreul à Nanterre à cette occasion et a investi la salle pour interpeller le Directeur départemental et lui faire part de leurs difficiles conditions de travail et de leurs revendications.

Une déclaration intersyndicale CGT, SNUI, FO, CFDT a été lue :

Voici les principaux extraits :

« ...Le CTPC du 30 novembre 2009 a officialisé la suppression de 2 569 postes à la DGFIP pour 2010. En 3 années, ce sont 7 238 emplois qui disparaissent ! Soit le non remplacement de 2 départs à la retraite sur 3 au lieu des 1 sur 2 commandés.

La DGFIP se veut excellente élève de la politique gouvernementale en devançant ses desiderata. Et la DLU 92 en paie le prix fort puisqu'avec 74 postes en moins, elle est la 2ème direction en terme de postes supprimés (derrière Paris qui en perd 130).

Au mépris des charges de travail toujours croissantes.

Au mépris des conditions de vie au travail qui se détériorent de jour en jour.

Au mépris des conditions élémentaires d'accueil des contribuables.

Au mépris des missions de service public.

Aujourd'hui, ce CTPD est convoqué pour valider cette politique de destruction des emplois. Nous refusons d'y prendre part pour marquer notre condamnation de ces orientations.

Les organisations syndicales ici présentes ne siégeront pas à cette instance...

...Nous vous demandons de répondre aux revendications et aux problèmes soulevés par les personnels. »

Notre délégation a ensuite demandé des réponses précises sur les revendications : **l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois, le comblement des vacances d'emplois, l'arrêt de la mise en place des services fusionnés, l'arrêt des pressions hiérarchiques et la réduction des objectifs, l'arrêt des réquisitions dans le cadre du plan de vaccination.** Sur ce dernier point, nous avons demandé la délivrance d'arrêtés nominatifs avant les vacances, le respect des desiderata des agents (choix du centre, date) et **le respect des congés pour tous les agents.**

La 1ère intervention du Directeur en réponse à la déclaration et aux réquisitions a indiqué que les suppressions d'emplois découlaient d'une décision nationale, que les résultats des missions sont au meilleur niveau (*remous dans la salle*) en attendant d'autres réorganisations, notamment celle de la gestion publique, qui vont permettre d'absorber les suppressions d'emplois.

Concernant les réquisitions, il a expliqué que la DGFIP représentait 76% des effectifs de la fonction publique d'état hors enseignants et n'était sollicitée qu'à hauteur de 56%, ce qui revient, selon lui, à une «pression qui n'est pas intolérable». Les problèmes se posent surtout pour les petits postes.

Réquisitions

Sur les congés Le directeur a répondu dans un premier temps que le niveau de mise à contribution des effectifs était de l'ordre de 2,5% et que les problèmes devaient être réglés à l'intérieur des services. Reprenant la parole, notre délégation a demandé un engagement ferme de la direction qu'aucun agent ne soit réquisitionné pendant ses congés.

Nouvelle réponse : en masse c'est absorbable. Après plusieurs échanges, le directeur a précisé : « on y arrivera ». Pour finalement conclure après un nouvel échange : «je m'engage à régler tous les problèmes éventuels».

Nous avons demandé la communication des plannings la plus rapide possible (mercredi soir) pour les congés de fin d'année.

Il est donc clair que, pour aucun collègue, la réquisition ne doit intervenir pendant les congés. Nous invitons tous les agents qui seraient, malgré tout, confrontés à ce type de situation à contacter immédiatement leur section CGT.

Le Directeur s'est également engagé à solliciter les volontaires y compris pour les soirées et les week-ends, en particulier le dimanche.

Mères de jeunes enfants Notre délégation s'est étonnée que la circulaire préfectorale dispense de réquisition les mères d'enfants de moins de neuf ans alors que la note signée du ministre Woerth s'en tient aux mères d'enfants de moins de 6 mois. Le Directeur a répondu qu'il s'en tenait à la note du Ministre mais qu'une attention particulière serait apportée aux mères de jeunes enfants afin de les affecter prioritairement sur leur temps de travail.

Réveillons des 24 et 31 décembre Le directeur a précisé que les horaires des centres de vaccination n'étaient pas à ce jour modifiés pour les 24 et 31 décembre. Des décisions sont attendues.

Rémunérations Nous avons également condamné le fait que les annonces initiales relatives au paiement et au déclenchement des heures supplémentaires n'aient pas été respectées. En effet, le taux de rémunération est non pas fixe mais fonction du traitement. Le déclenchement du paiement des heures supplémentaires intervient une fois l'horaire journalier effectué (temps de transport compris).

Moyens de transport Il apparaît également que le recours à un taxi pour raccompagner les collègues femmes en cas de vacation dans un centre isolé ne vaut que pour ramener la personne à la station de transport la plus proche.

Arrêté de réquisition En réponse à notre demande que chaque agent dispose d'un arrêté nominatif, la direction a indiqué que les arrêtés de réquisition seraient intégralement publiés sur le site dédié de la DDFIP.

« Réquisition » au service RH Nous avons évoqué également le cas des agents de certains services de direction qui se sont vus demander d'aller renforcer le service RH. En effet, le service RH est accaparé par la préparation des plannings de réquisition et se voit aussi mis à contribution pour ces mêmes réquisitions ce qui met en péril l'accomplissement de ses propres missions.

La direction a invoqué la nécessité d'assurer l'ensemble des travaux du service.

Un membre de notre délégation a fait observer que les agents de la DGFIP se voyaient sommés de pallier les conséquences des politiques gouvernementales de suppressions de postes d'administratifs hospitaliers et plus généralement de dislocation du service public hospitalier, ce qui constituait un test grandeur nature de l'application de la loi sur la mobilité des fonctionnaires (*applaudissements de l'assistance*).

EN 2010
2569 SUPPRESSIONS
D'EMPLOIS A LA DGFIP



Emplois

La délégation a rappelé à plusieurs reprises le déficit sans précédent des effectifs (près de 200 postes vacants) et interrogé le directeur : que comptez-vous faire face à cette situation ?

Réponse : le problème trouve son origine dans le recrutement qui a sous estimé le nombre de départs en retraite.

Nous avons fait remarquer que ce déficit persiste depuis des années et ne cesse de s'aggraver.

Nous avons demandé que les objectifs soient réduits en conséquence. La direction explique qu'elle prend en compte les insuffisances d'effectifs dans l'examen des résultats.

Nous avons demandé l'ouverture de négociations sur tous les problèmes et revendications qui remonteront des services.

La direction a déclaré y être disposée.

Nous appelons tous nos collègues à compléter les cahiers de revendications que nos sections mettent en circulation dans tous les services.

Chiffres de grève

GRADES	IMPOTS	%	TRESOR	%	TOTAL	%
A +	0	0,00%	2	3,96%	2	1,30%
A	13	3,94%	7	6,83%	20	4,63%
B	68	13,31%	91	27,45%	159	18,88%
C	44	8,75%	75	33,63%	119	16,39%
TOTAL	125	8,63%	175	24,73%	300	13,92%

7 postes comptables fermés :

✉ TP CLICHY

✉ TP GENNEVILLIERS

✉ TP LEVALLOIS

✉ TP NANTERRE

✉ RM PUTEAUX

✉ PAIERIE DEPARTEMENTALE

✉ RM ANTONY

✉ La caisse de la DDFiP a été fermée de 12H00 à 13H30.

Suites de l'action

Suite au rassemblement à l'espace Chevreul, nous nous sommes dirigés vers la Préfecture afin d'essayer de rencontrer le Préfet. Une demande d'audience a été formulée par les sections CGT et FO, appuyées par leurs Unions Départementales respectives, contre le volume de réquisitions demandées à la DDFiP, contre les suppressions d'emplois dans notre administration et sur la dégradation de nos conditions de travail.

Cela n'était pas possible le 14 mais le rendez-vous est fixé le jeudi 17 décembre à 14H.

Dans les Hauts-de-Seine et dans toute la France

À l'occasion des CTP locaux sur les suppressions d'emplois, les appels dans l'unité à la grève et à des rassemblement se multiplient dans les directions Impôts et Trésor.

✉ Cher : appel unitaire CGT-SNUI (plus de 50% de grévistes, le 14 décembre),

✉ Côtes d'Armor : appel unitaire CGT-FO-SNUI (35,8% de grévistes dans la filière fiscale le 14 décembre),

✉ Maine et Loire : appel commun CGT-SNUI-CFDT à la grève le 14 décembre,

✉ Finistère : appel CGT-SNUI à la grève le 14 décembre,

✉ Bouches du Rhône : appel CGT-FO-SNUI à la grève le 17 décembre,

✉ Morbihan : appel unitaire CGT- SNUI ... à la grève le 15 décembre,

✉ Seine-Maritime : appel unitaire CGT-SNUI-FO à la grève le 18 décembre,

✉ Landes : appel unitaire CGT-SNUI-FO à la grève le 15 décembre.

venant après les appels unitaires du même type à La Réunion (70% de grévistes le 3 décembre), dans les Hautes-Pyrénées (+de 30% le 12 novembre) et la Meuse (35%de grévistes le 30 novembre)...

Dans les Hauts-de-Seine, CGT et FO ont pris leurs responsabilités dans ces conditions difficiles (fin d'année, réquisitions, délai bref de préparation...) ce qui a permis aux collègues de participer nombreux à la grève et au rassemblement (malgré la grève sur la ligne A).

Nous continuerons pour notre part à œuvrer à l'unité sur les revendications.

Vous pouvez voir les photos du rassemblement sur le site du Trésor à l'adresse suivante : www.tresor.cgt.fr



**Pour défendre mes droits,
Pour la satisfaction des revendications,**

Bulletin d'adhésion *J'adhère à la CGT :*

NOM : **Prénom :**

Grade : **Echelon :**

Lieu de travail : **Tél :**

Adresse électronique :

Date : **Signature :**

Pour l'ex-DSF Sud - A remettre à Philippe GEOFFRE (CDI Montrouge) ou à un militant CGT

Pour l'ex-DSF Nord - A remettre à Luc BENOIT (HDF Nanterre) ou à un militant CGT

Pour l'ex-Trésor - A remettre à Carole LAFON (TG-Case CGT) ou à un militant CGT

